

## CONSEIL MUNICIPAL

## La mairie confirme le divorce avec le Channel, l'opposition se prépare à la résistance

En fin de conseil, mardi soir, le groupe Respirer Calais, par la voix de Jean-Philippe Lannoy, a interrogé la municipalité au sujet de la situation du Channel et de son directeur Francis Peduzzi. La réponse de l'adjoint au maire Pascal Pestre ne laisse que peu de place au doute concernant le futur du Channel.

## LE CONTEXTE

• Après l'article de Nord Littoral publié le 4 février, mettant en exergue les tensions entre la Ville et la direction du Channel, des élus de l'opposition ont décidé d'alerter la mairie de Calais lors du dernier conseil municipal et de demander des explications quant au futur de la scène nationale.

• Pascal Pestre, élu en charge de l'attractivité, s'est chargé de répondre. Il a confirmé la volonté de la municipalité de changer le projet du Channel et son directeur par la même occasion.

• L'opposition regrette cette situation et assure que, si la municipalité ne change pas d'avis, « la résistance va s'organiser ».

THOMAS DAGBERT

THOMAS.DAGBERT@NORDLITTORAL.FR

En fin de conseil municipal avant-hier, après des heures de débats portant surtout sur le budget de la ville, l'opposition, et notamment Jean-Philippe Lannoy, a pris la parole pour réclamer des explications sur la situation actuelle du Channel et de son directeur Francis Peduzzi. Pascal Pestre s'en est chargé, et a confirmé la volonté de la Ville de changer le projet global de la Scène Nationale.

**« Si cela est nécessaire, la résistance va s'organiser. Nous voulons continuer de défendre ce lieu de vie et de culture, d'une importance capitale à Calais »**

Jean-Philippe Lannoy, élu d'opposition (Respirer Calais)

« Nous connaissons Francis Peduzzi en tant que directeur du Channel, nous le devinons également président du Channel, nous le découvrons aujourd'hui, conseiller municipal d'opposition par délégation. Votre question semble avoir été écrite de la main même du directeur du Channel tant elle ressemble, dans le fond et dans la forme, à ce que nous entendons depuis des années aux différents conseils d'admini-



Pascal Pestre (à droite) a fait une mise au point sur le possible avenir de Francis Peduzzi (au centre) lors du dernier conseil municipal. Archives

nistration de l'association », lâche l'élu en préambule. Un « rôle » attribué au directeur du Channel que ce dernier n'a cependant pas commenté, nous indiquant plus tard que le Channel « communiquera en temps voulu ».

Après ce message envoyé à Francis Peduzzi, Pascal Pestre a enchaîné sur les raisons de la volonté municipale d'évincer Francis Peduzzi. « J'ai, lors du dernier conseil d'administration du Channel, clairement exprimé les intentions de la Ville et annoncé que nous souhaitons un nouveau projet et donc un nouveau directeur puisque l'actuel ne veut pas entendre changer le sien. Ce souhait est le résultat d'une relation conflictuelle permanente, et contrairement à ce que vous dites, bien antérieure à notre arrivée à la tête de la Ville puisque

monsieur Peduzzi entretenait déjà des relations tumultueuses avec monsieur Barthe puis avec monsieur Hélin. Cette relation conflictuelle s'est accentuée depuis 2018. Depuis cette époque, après que la Ville avait financé la venue de Zingaro, voté un budget supplémentaire pour que le spectacle Long Man se limite pas à la cour du Channel, mais aussi repris à sa charge le crédit-bail de la nouvelle tribune suite à une erreur de gestion du directeur de la Scène Nationale. »

**« Le Channel ce n'est pas Francis Peduzzi et Francis Peduzzi ce n'est pas le Channel ! »**

Pascal Pestre, adjoint à la mairie

À la suite de l'intervention de l'élu de la majorité, Jean-Philippe Lannoy a regretté une réponse « politiquement insuffisante ». « On s'y attendait mais c'était l'occasion de connaître réellement leurs intentions et de l'acter sur le compte-rendu de la séance. » Pour l'opposition, le fond du problème semble être « une rancœur personnelle » à l'encontre de Francis Peduzzi. Quant à la suite, Jean-Philippe Lannoy, aux côtés des autres élus de l'opposition, assure qu'ils ne lâcheront pas l'affaire de sitôt. « Si cela est nécessaire, la résistance va s'organiser. Nous voulons continuer de défendre ce lieu de vie et de culture, d'une importance capitale à Calais. Comme beaucoup de Calaisiens, nous sommes fiers de cette Scène Nationale et nous allons la défendre. »

## Respirer Calais pourrait déposer plainte

Autre sujet et autre problématique soulevée par le groupe d'opposition Respirer Calais : un vœu qui n'a pas été mis à l'ordre du jour lors du conseil municipal concernant la réforme des retraites. « Un vœu est une déclaration politique de soutien ou de rejet, revêtant un intérêt local, voté en conseil mais qui n'implique pas de contrainte juridique, explique Jean-Philippe Lannoy. Par celui-ci les élus de gauche de Calais affirment leur soutien au mouve-

ment social contre la réforme des retraites et enjoint leurs collègues à prendre position sur ce sujet national majeur. Dans une ville démocratiquement normale, un vœu doit être mis à l'ordre du jour et mis au vote, ce qui serait inédit durant les mandats de Natacha Bouchart. J'attire alors votre attention sur sa réaction à ce sujet. Sans mise à l'ordre du jour, je ferais un recours auprès du préfet et du tribunal administratif. » TD.

## « LE CHANNEL SURVIVRA AU DÉPART DE SON DIRECTEUR »

Pascal Pestre a défendu la position de la municipalité en excluant toute tentative de nuire au Channel. « Si nous voulions la disparition du Channel, nous sommes pour le moins maladroits et peu efficaces. Nous ne sommes jamais intervenus dans les choix artistiques du directeur même si parfois, comme ce week-end, ils sont proches de la posture politique ou partisane (l'élu ne précise pas quel spectacle, ndr). Alors, libre à vous de faire des amalgames mais contrairement à ce que vous affirmez et à ce que le directeur de la Scène Nationale tente de distiller dans les esprits, le Channel ce n'est pas Francis Peduzzi et Francis Peduzzi ce n'est pas le Channel ! Je me dois ici de rassurer les publics, les artistes, les personnels et les intermittents du Channel, des Grandes Tables et de la librairie, le Channel survivra au départ de son directeur. Nous militons pour l'arrivée d'une nouvelle direction à laquelle nous garantissons la même liberté artistique mais nous souhaitons avoir, avec cette nouvelle direction, des relations cordiales et constructives et des échanges bâtis sur d'autres bases que le chantage permanent. » Le message est clair, des deux côtés. ■